



## Emplois, Salaires, Protection Sociale, Services Publics **NON AU PACTE DE RESPONSABILITE** Grève et manifestation : mardi 18 mars 2014

- ❖ **Pour défendre la Sécurité sociale et son financement.**
- ❖ **Pour nos emplois, l'augmentation des salaires et les services publics.**
- ❖ **Pour refuser le pacte de responsabilité.**

Pour financer son pacte de responsabilité et atteindre les objectifs du TSCG (traité de stabilité européen), le Président Hollande annonce 50 milliards « d'économies » supplémentaires (15% du budget de l'Etat) ! Aucun domaine ne serait épargné.

### **Pour cela le gouvernement veut s'attaquer aux services publics et à la protection sociale !**

On voudrait nous faire accepter le détournement de 36 milliards d'euros en dispensant les patrons des versements des cotisations de la branche famille (allocations familiales). C'est un pas de plus dans le démantèlement de toute la Sécurité sociale.

Cette mesure constitue un véritable pillage de nos salaires. C'est sans aucun précédent depuis 1945, cela ouvre la porte à la fiscalisation de la protection sociale.

En effet, lors de la création de la Sécurité Sociale, il a été décidé de mutualiser son financement au travers de la solidarité nationale et intergénérationnelle, en mettant en place « le salaire socialisé ». Celui-ci comprend notre salaire net + les cotisations sociales dites salariales + les cotisations sociales dites patronales. Les cotisations sociales ne sont donc pas une charge mais la part des richesses créées par les salariés qui sert à financer solidairement la protection sociale pour tous.

- Ces 36 milliards, Hollande veut nous les voler pour les donner au patronat qui annonce déjà tout refus de quelque contrepartie que ce soit, et en exige déjà plus !

- Ces 36 milliards manqueront pour financer la branche famille. Hollande veut rajouter un racket de plus en prenant ces 36 milliards sur l'impôt payé par les ménages.

Après les multiples exonérations des cotisations des dernières années, le gouvernement entend franchir un cran de plus en offrant aujourd'hui aux patrons l'exonération totale des cotisations de la branche famille pour soi-disant créer des emplois !

En parallèle il envisage de continuer la politique du gouvernement précédent, responsable de la baisse des salaires des agents de la Fonction publique, d'une réduction considérable des emplois et d'une dégradation des services publics à la charge de l'Etat et des collectivités territoriales. Avec de telles orientations, il voudrait remettre en cause le modèle social de notre pays auquel les Français sont attachés.

La CGT n'accepte pas de faire de la protection sociale et de la fonction publique une variable d'ajustement budgétaire. Après la loi dite de « Sécurisation de l'emploi », la réforme des retraites, le blocage des salaires, l'augmentation du chômage c'est bien une politique sociale injuste qui pénalise le monde du travail. C'est la logique de l'austérité, qui fait la part belle aux patrons, que nous combattons.

### **Parce que la croissance économique passe par une autre politique pour l'emploi, ensemble nous revendiquons :**

- Le retrait pur et simple du projet de pacte de responsabilité.
- Le maintien du financement de la Sécu et de toute la protection sociale sur les salaires.
- Une politique créatrice d'emplois stables et statutaires qui rompt avec les cadeaux faits au patronat et aux actionnaires.
- L'augmentation des salaires et des pensions pour toutes et tous afin de relancer la consommation étranglée par l'austérité qui aggrave le chômage et la précarité.
- L'arrêt des coupes drastiques dans les budgets, le maintien du service public et du statut des fonctionnaires.
- L'arrêt de toutes les exonérations consenties au patronat, qui n'ont pas fait la preuve de leur efficacité.

**LA CGT 66 APPELLE LES SALARIES A FAIRE GREVE ET A MANIFESTER  
LE 18 MARS 2014 PLACE DE LA VICTOIRE 10h30 – PERPIGNAN**

Union Départementale **CGT** des Pyrénées-Orientales - [www.lacgt66.fr](http://www.lacgt66.fr)

Bourse du Travail - 46, place Rigaud - 66026 Perpignan Cedex - ☎ 04 68 34 33 71 - [udcgt66@wanadoo.fr](mailto:udcgt66@wanadoo.fr) – CCP Montpellier284-45